Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260302-2026_25-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le deux mars deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le vingt-quatre février deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel PENHOUËT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents (16) : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Muriel CARUHEL, Romain ANDRIEUX, Corinne LUCAS, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEVRE BERGERAULT, Bérangère HENNACHE, Ludivine MARGELY, Amandine BRENAND, Franck BEAUFILS, Sophie GUYON, Loic DE COURLON, Eric LEGRAND.

Représentée (1) : Florence ADAM pouvoir à Michel PENHOUËT.

Absents (2) : Eric FROMONT, Emmanuelle DUGAIN.

Monsieur Romain ANDRIEUX a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice Générale des Services.

Délibération n°25-2026
Autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation du manège « Eden World » du 1er juillet 2026 au 31 août 2026

Rapporteur : Corinne Lucas

Mme Lucas expose à l'assemblée que la mairie a été sollicitée par les exploitants d'un manège enfantin pour s'installer cet été sur le parking de Longchamp.

Ce manège de marque « Godbille » a été construit en 1979. Il possède une dimension de 9 mètres par 12 et comprend 8 sujets volants différents (avion, soucoupe volante, bateau, hélicoptère…) pour une capacité totale de 37 places.

Vu l'attrait des enfants pour ce type d'animation, il est proposé d'autoriser l'installation de ce manège pour la prochaine saison estivale, soit du 1er juillet au 31 août 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (2 votes contre : MM. Loïc DE COURLON et Eric LEGRAND. 2 abstentions : MM. Vincent BOUCHE et Franck BEAUFILS) :

- ***AUTORISE*** *Mme Kary FRIN et M. Mickaël CASATI, propriétaire du manège « Eden World » à occuper le domaine public communal, sis parking de Longchamp à Saint-Lunaire, du 1er juillet au 31 août 2026.*
- ***FIXE*** *le montant de la redevance d'occupation du domaine public à 15€ par jour conformément à la délibération n°169-2025 du 15 décembre 2025.*

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260302-2026_25-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Michel PENHOUËT

